



Confédération Paysanne du Var

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Le Cannet des Maures, le 22 janvier 2014

Communiqué de presse

Les inondations et leurs conséquences ne sont pas une fatalité !!

Une nouvelle fois, les inondations ont frappé dans le Var. L'agriculture est encore durement touchée. La récurrence de ces catastrophes porte une réelle atteinte à la viabilité de nombreuses fermes. Il est temps de prendre les mesures radicales qui s'imposent !

Les inondations sont ni naturelles, ni maîtrisées

L'urbanisation non maîtrisée et la disparition des terres agricoles constituent le premier facteur aggravant de la montée des eaux qui se prolonge, due à un fort ruissellement en amont alors que la pluie a cessé de tomber.

► 1700 ha de terres agricoles disparaissent par an dans le var !

Il est urgent d'imposer un moratoire sur l'urbanisation des terres agricoles afin de prendre le temps de se doter d'outils efficaces pour gérer le foncier agricole alors que le projet de Loi d'Avenir Agricole est au Parlement.

Les études dans le cadre du Programme d'Action de Prévention du Risque des Inondation (PAPI) de la Vallée de l'Argens doivent être accélérées pour démarrer les travaux au plus vite. La priorité des travaux d'urgence doit être l'évacuation de l'eau à l'embouchure et sur la zone de l'estuaire ainsi que sur la route RD 559 qui constitue une digue.

Des aides plus conséquentes pour maintenir l'emploi agricole

Nous voulons que l'Etat mette tout de suite la main au portefeuille car le système de calamité agricole, qui exclue de plus en plus de productions, ne permet pas aux exploitations de faire face aux inondations répétées. De plus les critères restrictifs du fond de calamité éliminent de nombreux paysans sinistrés.

Nous voulons la création d'un fond exceptionnel permettant de prendre en charge des avances de trésorerie à taux 0 et les pertes de récoltes même faibles. Maintenir l'agriculture et les emplois agricoles dans notre département est une vraie priorité, il faut que cela se traduise par des actes Monsieur le Premier Ministre!

La confédération paysanne redéploie son plan solidarité-inondation

La Confédération Paysanne relance la plateforme de solidarité mis en place lors de précédentes inondations avec ses partenaires.

Des chantiers de solidarité sont déjà programmés cette semaine pour sauver les productions qui peuvent encore l'être.

Le syndicat sera particulièrement vigilant quant aux problèmes d'assurances qui constituent une double peine pour les agriculteurs.

Confédération Paysanne du Var

Maison du Paysan – ZAC de Gueiranne – Rte du Vieux Cannet 83 340 LE CANNET DES MAURES
Tel : 06 30 60 97 14 – Courriel : var@confederationpaysanne.fr

Nous serons sur le terrain, auprès de nos collègues, pour appliquer l'entraide et la solidarité !

Sylvain Apostolo
Co-porte parole de la Confédération Paysanne du Var
06 23 68 34 33